Internat : La Roseraie Chemin de l'Epinois,61 7060 Soignies

Assistante Sociale :
Mme Marchesani Lisa
Tel : 067/63.48.72
aslaroseraieinternat@gmail.com

Administrateur :
Mr Delsaut Emmanuel,
Tel :067/63.48.70
administrateur@laroseraie.eu

DOSSIER SOCIAL / INFORMATION SUR LE JEUNE

Attention ! Les informations reçues sont **UNIQUEMENT** destinées à nous aider dans notre relation à l'élève et/ou à sa famille. Elles ne peuvent en aucun cas être divulguées à l'extérieur sauf, sous réserves et acceptation de la direction, à des représentants de services sociaux ou des structures médicales auxquels l'élève serait confronté dans le cadre d'une thérapie. Dans le cadre d'un accompagnement SPJ ou SAJ et/ou dans celui d'une demande judiciaire, la situation sera examinée au cas par cas par la direction.

Nom et prénom	**Mère/substitut :** ……	**Père/substitut :** ……
Date et lieu de naissance	……	……
profession	……	……
Adresse	…… ……	…… ……
Situation familiale des parents ?	Cohabitants – mariés – séparés – divorcés *(si oui, jugement)* ……	
Fratrie (nom, prénom, date de naissance)	…… …… ……	
Lieu de vie de l'enfant	……	
Contexte familial	…… ……	
Motif demande internat	…… ……	

Intervention de services extérieurs (SAJ/SPJ/SUSA/CPAS/AMO/Service d'aide éducatif, …)	
Quel (s) service(s) ? Leur(s) coordonnée(s) ?	…… …… …… ……
Raison(s) ?	…… …… …… ……
Intervention dans les frais pension	Oui – non ……

Internat : La Roseraie Chemin de l'Epinois,61 7060 Soignies

Assistante Sociale :
Mme Marchesani Lisa
Tel : 067/63.48.72
aslaroseraieinternat@gmail.com

Administrateur :
Mr Delsaut Emmanuel,
Tel :067/63.48.70
administrateur@laroseraie.eu

Socialisation/ le respect
▪ Fugue-t-il ? …….. ▪ A-t-il parfois des comportements agressifs envers les autres ? Envers lui-même ? …….. ▪ Respecte-t-il les membres du personnel/le matériel et prend-il soin de ses affaires (les tenues/son travail scolaire)? ……..
Communication
▪ A-t-il des difficultés d'expression et de compréhension ? oui - non ▪ Sait-il lire ? oui – non
Autonomie
▪ A-t-il conscience des dangers ? oui – non ▪ Est-il vite fatigué ? oui – non ▪ A-t-il des troubles de l'équilibre ? oui – non ▪ Peut-il se situer dans la journée/dans l'année ? oui – non ▪ Se situer et s'orienter dans l'établissement ? oui – non ▪ Porte-t-il des langes ? Jamais – la nuit – toute la journée ▪ Décide-t-il seul d'aller aux toilettes ? oui – non Faut-il l'accompagner ? oui – non Doit-on le présenter au wc ? oui – non ▪ (Cette élève est-elle réglée ? oui – non) ▪ Peut-il s'habiller et se déshabiller ainsi que mettre ses chaussures, seul ? oui – non Remarques particulières : …… ……

Internat : La Roseraie Chemin de l'Epinois,61 7060 Soignies

Assistante Sociale :
Mme Marchesani Lisa
Tel : 067/63.48.72
aslaroseraieinternat@gmail.com

Administrateur :
Mr Delsaut Emmanuel,
Tel :067/63.48.70
administrateur@laroseraie.eu

Repas
▪ Est-il autonome pour manger ? …… …… ▪ Refuse-t-il certains aliments ? A-t-il des allergies ? …… …… …… ▪ A-t-il un régime particulier à suivre ? …… ……
Sommeil
▪ Vers quelle heure va-t-il se coucher ? …… ▪ Vers quelle heure se lève-t-il ? …….. ▪ A-t-il une habitude avant le coucher/pendant la nuit ? …… ▪ Se lève-t-il la nuit ? …….. ▪ Faut-il le surveiller la nuit ? …….. ▪ A-t-il des troubles du sommeil ? ……
Sensibilité
▪ Problème de vue ? Porte-t-il des lunettes ? oui – non ▪ Problème d'ouïe ? oui – non ▪ Porte-t-il un appareil auditif ? oui - non
Hygiène
▪ Est-il autonome pour se laver ? ……
Discipline
▪ Peut-il jouer ou travailler dans le calme ? …… ▪ Respecte-t-il les consignes données/de sécurité ? ……

Internat : La Roseraie Chemin de l'Epinois,61 7060 Soignies

Assistante Sociale :
Mme Marchesani Lisa
Tel : 067/63.48.72
aslaroseraieinternat@gmail.com

Administrateur :
Mr Delsaut Emmanuel,
Tel :067/63.48.70
administrateur@laroseraie.eu

Loisirs
▪ Combien de temps l'élève peut-il consacrer à une activité ? ……. ▪ Sait-il nager ? …….. ▪ Y-a-t-il des activités qu'il n'aime pas ou ne peut pas faire ? ……. ▪ Quelles sont ses activités favorites ? …….
Scolaire/hébergement
▪ Les écoles fréquentées ? (Année scolaire – nom de l'école) ……. ……. ……. ……. ▪ Comment se comporte-t-il à l'école ? ……. ……. ▪ A-t-il des difficultés dans certaines matières ? ……. ▪ A-t-il déjà fréquenté un internat ? Un Centre ? Quel était son comportement ? ……. ……. ……. …….

Internat : La Roseraie Chemin de l'Epinois,61 7060 Soignies

Assistante Sociale :
Mme Marchesani Lisa
Tel : 067/63.48.72
aslaroseraieinternat@gmail.com

Administrateur :
Mr Delsaut Emmanuel,
Tel :067/63.48.70
administrateur@laroseraie.eu

PAIEMENT DE LA PENSION

Le compte de votre enfant se divise en deux parties :

1. LE COMPTE PENSION :
 - Pour votre facilité, vous pouvez demander un ordre permanent mensuel auprès de votre banque :

-€ si votre enfant fréquente l'enseignement spécialisé primaire,
-€ si votre enfant fréquente l'enseignement spécialisé secondaire.
-€ si votre enfant fréquente l'enseignement ordinaire primaire.
- € si votre enfant fréquente l'enseignement ordinaire secondaire.

2. LE COMPTE TIERS :
 - A l'inscription, une somme de 50 € sera versée afin d'alimenter ce compte.
 - Ce compte servira à payer exceptionnellement les frais médicaux/pharmaceutiques.
 - Lorsque votre enfant quitte l'internat, le solde positif du compte tiers vous est remboursé (dans la mesure où le compte pension n'est pas en négatif).
 - Le responsable de l'enfant marque son accord pour des transferts de compte tiers vers le compte pension.

Très important ! Le montant de la facture mensuelle sera payé intégralement au compte n° : BE56 091-2120382-88 **avant le 1er du mois concerné**
Indiquez bien en communication : mois + nom de l'enfant.

Tout retard d'un mois dans le paiement de la pension entraînera l'exclusion de l'interne et il sera procédé au recouvrement des sommes impayées par l'intermédiaire du Ministère des Finances – Administrations centrale du Cadastre, de l'Enregistrement et des Domaines.

Je voudrais vous rappeler que la Fédération Wallonie-Bruxelles a fixé les "modalités de paiement des pensions" et que l'Administrateur est chargé d'appliquer celles-ci.

Les pensions sont payables anticipativement. Je tiens à vous informer que la procédure de recouvrement de créances, comme décrite dans la circulaire n°1677 du 07/11/2006 et résumée dans le document « *engagement à payer la pension* », sera rigoureusement appliquée. Je vous invite donc à être très vigilant quant à **la régularité des paiements de la pension** de votre enfant.

Dans certaines conditions, la pension sera remboursée si un justificatif est fourni :

- Après 5 jours consécutifs d'absence justifiée par certificat médical. (Remboursement à partir du 6ème jour d'absence).
- Durant les périodes de stages prévues dans le cadre des études.

Je reste à votre entière disposition pour tout autre renseignement souhaité et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le **Mention manuscrite « Lu et approuvé » + signature :**

.....

Internat : La Roseraie Chemin de l'Epinois,61 7060 Soignies

Assistante Sociale :
Mme Marchesani Lisa
Tel : 067/63.48.72
aslaroseraieinternat@gmail.com

Administrateur :
Mr Delsaut Emmanuel,
Tel :067/63.48.70
administrateur@laroseraie.eu

DECHARGES

L'Internat « la Roseraie » accueille plus de 80 enfants sur le site de Soignies, une équipe de 15 adultes les encadre au quotidien de jour comme de nuit. Les enfants sont véhiculés par les transports scolaires pour se rendre à l'école et par les bus de l'internat pour les activités prévues par celui-ci. Néanmoins, certaines situations particulières peuvent se présenter pendant l'année et donc nécessitent des prises d'initiatives de la part de l'équipe éducative. C'est pour ces raisons que cette feuille de décharge a été mise en place, elle ne décharge pas l'équipe de ces responsabilités mais vous met au courant, vous parents, des éventuelles contraintes que nous rencontrons au quotidien.

1) Les nuits à l'internat sont des nuits dormantes pour l'équipe éducative, elles commencent à 22h et se termine à 6h. Pendant ces nuits, des incidents peuvent survenir et l'équipe éducative peut être amenée à intervenir. Cependant, vous devez être conscients qu'en vertu de cette nuit dormante, il se peut que les éducateurs ne puissent réagir car non avertis du problème. Cet aspect du travail éducatif, vous devez en tant que parents l'avoir en tête lorsque vous inscrivez votre enfant à l'internat.
2) A certains moments de l'année, il arrive aux éducateurs de devoir prendre, de manière tout à fait exceptionnelle, un ou plusieurs enfants dans leur véhicule personnel afin de les amener à destination.
 Par exemple, lorsqu'un enfant a raté son bus ou lorsqu'une activité commence plus tôt et que l'élève ne sera pas rentré de l'école assez tôt que pour pouvoir en bénéficier.

Ce document à signer doit l'être en connaissance de cause, il est bon de vous rappeler qu'il ne décharge pas les éducateurs et l'Administrateur de leurs responsabilités mais il est la certitude qu'en tant que parents ou tuteurs, vous êtes consciemment informés de la réalité du terrain.

Je soussigné(e), Monsieur, Madame ……, parents ou responsables de ……., certifie être informés du principe des « nuits dormantes » et du principe d'utilisation exceptionnelle des véhicules personnelles.

Fait à …… le ……,

Nom

Signature

Internat : La Roseraie Chemin de l'Epinois,61 7060 Soignies

Assistante Sociale :
Mme Marchesani Lisa
Tel : 067/63.48.72
aslaroseraieinternat@gmail.com

Administrateur :
Mr Delsaut Emmanuel,
Tel :067/63.48.70
administrateur@laroseraie.eu

WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

IESFCF La Roseraie – Internat

Monsieur Emmanuël DELSAUT, Administrateur
Tél. : 067/63.48.70. / 0472/90.27.59.
Mail : laroseraieinternat@gmail.com
Madame Lisa MARCHESANI, Assistante Sociale
Mail : aslaroseraieinternat@gmail.com
Tél. : 067/63.48.72.

Madame Declercq, service comptabilité
Mail : comptalaroseraie@gmail.com
Tél. : 067/63.48.92.

Quelques recommandations pour faciliter l'hébergement de votre enfant au sein de notre internat

- Documents à nous fournir pour compléter le dossier :
 - Vignettes de mutuelle
 - Photos d'identité (2)
 - Photocopie de la carte d'identité de l'enfant et du responsable légal
 - A défaut le document eID (lecteur de carte d'identité) ou une composition de ménage (document délivré par l'Administration communale)

- Un cahier de communication (liaison entre la famille et l'internat) sera signé chaque semaine par le(la) responsable et remis à l'internat.

- La valise de votre enfant fait l'objet de toute notre attention. Toutefois, il se peut encore hélas que l'un ou l'autre objet ou vêtement lui appartenant disparaisse inexplicablement. Dans ce cas, notez **qu'un vêtement ou un objet marqué est toujours plus facile à retrouver.**

- En principe et sauf cas ou situation exceptionnelle, **il n'y a pas de lessive à l'internat**. Le contenu de la valise de votre enfant est donc très important.

- Prévoir les collations pour le 10h à l'école.

- **Rappel** (inscrit dans le R.O.I.) : **GSM interdit moins de 16 ans** (à partir de 16 ans : selon la décision de l'éducateur et il y a une tranche d'horaire à respecter pour l'utiliser. Remise du GSM à l'éducateur dès son arrivée à l'internat) et éviter d'apporter des objets de valeurs.
 Interdiction de fumer.
- Nous pouvons donner le traitement à votre enfant à condition de nous transmettre une prescription médicale.

- Il y a lieu, selon la durée du séjour de votre enfant, de prévoir :
 - **une trousse de toilette en ordre, qui restera à l'internat** contenant : savon, gel douche, shampoing, dentifrice, brosse à dents, gobelet, déodorant, peigne, eau de toilette…
 - **une tenue complète (4 tenues), adaptée à la saison, par jour et par nuit** (linge de corps, chaussettes, pyjamas, pantalons, pulls, t-shirt, …)
 - gants de toilette et essuies (de bain et de toilette)
 - un peignoir et une paire de pantoufles
 - une tenue de sport au minimum et un maillot de bain + bonnet
 - 2 paires de chaussures, bottes (ou bottines), chaussures de gym/sport
 - **selon la saison** : gants, bonnet, manteau, écharpe, casquette, crème solaire
 - un sac pour le linge sale/ un cartable / un sac à dos